



CHARTRE D'ACHATS RESPONSABLES

Chaque année, utb intervient sur plus de 800 chantiers et réalise près de 40 000 interventions dans le cadre de travaux de dépannage et de marchés d'entretien. Pour ce faire, les salariés d'utb sollicitent des centaines de fournisseurs et de sous-traitants afin de satisfaire les exigences de nos clients.

Depuis 2012, nous nous sommes engagés dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Celle-ci a été réévaluée en décembre 2022 par l'Afnor et a permis à l'entreprise de conserver le niveau « Confirmé ».

Notre ambition, déclinée dans notre politique RSE, est la suivante :

« Etre un partenaire exemplaire pour toutes nos parties prenantes et assumer l'impact de nos activités et de nos décisions sur l'environnement et sur la société ».

La charte d'achats responsables entre utb et ses prestataires découle de cette démarche et se veut être un cadre commun entre nous.

Nous souhaitons partager avec eux nos engagements et les sensibiliser voir les impliquer dans cette démarche de développement durable.

Nous nous engageons à respecter les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU :

Droits de l'homme

- 1 - Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
- 2 - veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

- 3 - Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4 - Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5 - Abolir de manière effective le travail des enfants ;
- 6 - Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7 - Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8 - Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- 9 - Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10 - Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

En tant que prestataires, vous jouez un rôle important dans notre recherche de la satisfaction client et donc dans la croissance et le succès d'utb. La relation client-fournisseur est fondée sur le respect mutuel où la contribution de chacun est déterminante.

C'est pourquoi, il est important de rappeler les engagements que nous prenons vis-à-vis de vous.

- **Dépendance économique**

Nous cherchons à éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril un de nos fournisseurs. **Ainsi, nous souhaitons que vous diversifiiez votre clientèle.** En effet, notre poids élevé dans l'activité d'une petite structure peut être un facteur de risque.

En cas de désengagement, nous veillerons à une anticipation et une progressivité.

- **Conditions de travail**

utb respecte les standards éthiques de conditions de travail et est engagée dans la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations.

utb s'interdit de recourir à des prestataires qui utiliseraient le travail des enfants ou le travail forcé.

- **Santé et sécurité**

La protection de la santé et la sécurité de nos salariés et parties prenantes sont un des engagements forts de notre politique RSE.

La signature de notre accord sur la pénibilité au travail nous a permis de fixer des objectifs liés notamment à la relation avec nos fournisseurs. Cela passe par une communication sur nos engagements, une enquête concernant les pratiques de livraison ainsi qu'une demande d'engagement sur les préconisations d'utb.

• Environnement

Maîtriser nos impacts environnementaux est une des clés de notre politique RSE. Nous souhaitons contribuer au développement des travaux responsables et avons développé un plan d'action en matière environnementale.

Extrait de la DECLARATION D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

« Notre activité a un impact important sur notre environnement. En conséquence, en matière de consommation d'énergies ou de déchets, nous souhaitons nous engager activement dans une démarche d'économie et de valorisation.

Nos objectifs sont :

- Optimiser le tri et la valorisation de nos déchets : mettre en place des solutions simples afin que cette démarche devienne systématique. Sensibiliser et former nos collaborateurs afin que chacun soit acteur de la démarche.*
- Respecter l'ensemble de nos obligations légales et réglementaires : mettre en place une veille et communiquer auprès des collaborateurs sur les exigences environnementales liées à notre activité.*
- Prévenir tout accident potentiel et améliorer nos pratiques : savoir reconnaître les situations pouvant entraîner un accident afin d'anticiper le danger. Inciter la mise en place d'actions préventives. »*

• Travail dissimulé

utb, en tant que donneur d'ordres, s'assure que les sous-traitants respectent bien leurs obligations en matière sociale (déclaration d'activité et d'emploi de salariés et paiement des cotisations et contributions sociales) en leur demandant de lui fournir une attestation de vigilance.

Sur ses chantiers, utb veille au respect du port de la carte d'identification professionnelle de ses salariés, intérimaires et des sous-traitants auxquels elle a recours.

• Corruption

Tout collaborateur d'utb s'oblige à ne rien accepter qui pourrait représenter un profit personnel de la part d'un fournisseur ou d'un sous-traitant.

Notre code de conduite et d'éthique est disponible sur notre site internet ou sur demande.

• Confidentialité

Nous garantissons la confidentialité des données non publiques relatives à nos fournisseurs et sous-traitants dans le cadre de la relation d'affaires.

• Responsabilité Sociétale des Entreprises

utb s'engage dans la limite de son expertise à aider ses fournisseurs et sous-traitants qui souhaiteraient s'engager dans une démarche sociétale par le biais, par exemple de réunion de sensibilisation ou d'information.

Tous nos collaborateurs sont par ailleurs sensibilisés à cette démarche.

Cette charte témoigne de la volonté d'utb d'intégrer et de partager son engagement avec vous, fournisseurs et sous-traitants, acteurs majeurs de notre réussite.

Nous attendons de vous, fournisseurs, sous-traitants, société de travail temporaire et bureaux d'études :

- **que vous vous conformiez aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ainsi qu'à toutes réglementations applicables à vos activités nationales ou locales.**
- **que vous respectiez toutes les obligations qui vous sont imposées par la législation en termes de protection de la santé et de la sécurité de vos collaborateurs et de vos parties prenantes;**
- **que vous vous impliquiez dans une démarche environnementale à votre portée et fassiez les meilleurs efforts en matière de réduction de consommation de ressources (Plan de transport, éco- conduite) et de réduction des déchets;**
- **que vous mettiez en place des mesures internes assurant la lutte contre la corruption;**
- **que vous respectiez les règles de confidentialité concernant les informations que vous pourriez apprendre lors de la relation d'affaires avec utb.**